

## ● BREVET PROFESSIONNEL METALLIER

### PUBLIC CONCERNE

#### **Formation Initiale :**

En contrat d'apprentissage :  
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus  
(dès 15 ans si sortie de 3<sup>ème</sup>) au début de  
la formation

#### **Formation Continue :**

En contrat de professionnalisation ou  
autres dispositifs de formation (*dont  
compétence(s) professionnelle(s) non  
validée(s) par un jury VAE*) :  
Contacter le CFA

*Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap*

### CONDITIONS D'ACCES

#### **Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :**

L'inscription définitive est conditionnée  
par la signature d'un contrat  
d'apprentissage ou de  
professionnalisation avec une  
entreprise dont le secteur d'activité  
correspond au métier visé.

#### **Autres dispositifs de formation :**

Contacter le CFA

### PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la  
langue française (à l'écrit et à l'oral)

Nom de la certification permettant  
l'accès :

CAP Métallier

Pour toute autre certification, contacter  
le CFA pour vérification des conditions  
d'admissibilité

### DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après  
positionnement à l'entrée en  
formation

### LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Coutances  
Bâtiment CFA Rouen

### > OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du brevet professionnel « Métallier » réalise, à partir de directives, l'ensemble de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier des ouvrages sur site qui répondent parfaitement aux exigences thermiques, de sécurité, d'accessibilité et d'esthétique des bâtiments de demain.

Il est amené à intervenir en atelier et/ou sur chantier, dans le cadre de travaux neufs, de rénovation ou d'entretien sur différentes familles d'ouvrage : métallerie, construction métallique, menuiserie métallique et sur l'enveloppe et l'agencement décoration.

Il intervient généralement sur des chantiers variés, de différentes importances, qui nécessitent un déplacement à la journée, voire à la semaine selon l'éloignement.

### > MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Métallier hautement qualifié (Compagnon Professionnel)
- Chef d'atelier en métallerie
- Chef d'équipe en métallerie

### > PROGRAMME DE FORMATION

#### **Domaines professionnels :**

##### Etude, préparation et suivi d'un ouvrage

- Décoder et analyser les documents techniques, les données de définition
- Décoder et analyser les données opératoires
- Choisir, adapter et justifier les solutions techniques
- Etablir les plans d'exécution d'un ouvrage
- Etablir les quantitatifs de matériaux, composants et ouvrages
- Etablir le processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier

##### Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

- Animer une petite équipe
- Participer à l'animation d'actions sécurité et qualité
- Communiquer avec les différents intervenants
- Rendre compte d'une activité

##### Fabrication d'un ouvrage

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage
- Conduire les opérations d'usinage et de conformation
- Conduire les opérations d'assemblage, de montage et de finition de tout ou partie d'un ouvrage
- Manutentionner, conditionner et stocker les ouvrages
- Contrôler la préparation et la réalisation de l'ouvrage
- Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages

##### Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

- Relever et réceptionner une situation de chantier
- Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
- Conduire les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Installer les équipements complémentaires et les accessoires
- Gérer l'environnement du site de mise en œuvre
- Contrôler l'ouvrage installé sur site
- Assurer la maintenance des ouvrages

## EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

## ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :  
1 semaine en CFA  
2 semaines en entreprise  
(Horaires CFA à préciser)

## PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre  
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

## TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

## + D'INFOS ET INSCRIPTION

**Vous souhaitez en savoir plus ?**  
[www.batimentcfanormandie.fr](http://www.batimentcfanormandie.fr)

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

**Vous recherchez une entreprise ?**  
**Nos équipes vous accompagnent !**

## Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...):



**Prévention des risques professionnels**, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...):

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)  
Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)  
Prévention aux risques électriques  
Prévention des risques liés au travail en hauteur  
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

**Domaines généraux et/ou transversaux :**

Mathématiques / Sciences  
Expression et Connaissance du Monde  
Anglais  
Rapport d'activité

## > MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

### Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

### Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain  
Formateurs d'Enseignements Généraux  
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

## > MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation :  
Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

## > ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP 38727 enregistré le 07/03/2024)  
+ d'infos sur [certificationprofessionnelle.fr](http://certificationprofessionnelle.fr)

## > POURSUITE DE FORMATION

- BAC PRO Technicien du Bâtiment, option Etude et Economie
- BTS Enveloppe du Bâtiment
- BTS Etudes et Economie de la Construction
- BTS Bâtiment

Retrouvez toutes nos formations sur [www.batimentcfanormandie.fr](http://www.batimentcfanormandie.fr)